

Les abords de la maison et leurs limites

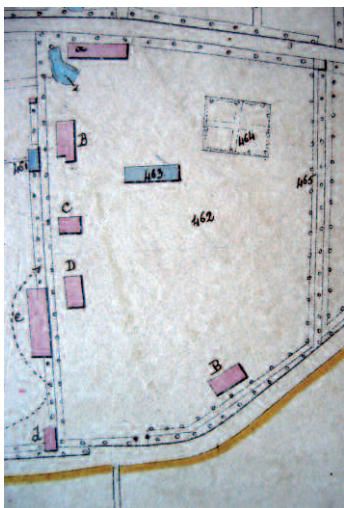
Parler des abords de la maison peut sembler ambigu : s'agit-il des abords immédiats, du quartier, du village ?

Nous nous limiterons ici à tout ce qui est inscrit à l'intérieur de la parcelle constructible.

Texte et photos :

Didier Bouillon,

École nationale supérieure
du paysage de Versailles



La maison d'habitation (en bleu-gris)
au milieu de la parcelle, XIX^e siècle.



Le partage des abords.



La liaison entre la rue et la maison :
un lieu d'expression personnelle.

C'EST donc, pour répondre à un cliché contemporain propre au pavillon individuel, l'espace vert où domine la pelouse, parsemé le cas échéant de petits équipements où le four à pizza se substitue à l'ancien four à pain et où les instruments agricoles (roues de charrette, vieilles charrues...) s'affichent fièrement en dehors des hangars qui les protégeaient.

Mais l'urbanisme pavillonnaire qui caractérise aujourd'hui l'essentiel de l'habitat rural ou périurbain – soit une maison individuelle implantée au milieu de ce que l'on nomme aujourd'hui un « terrain » – fut loin de présenter un visage aussi uniforme dans le passé. Nous avons tenté dans un numéro précédent (MPF n° 184) de montrer l'extraordinaire variété des implantations d'habitations sur notre territoire : qu'il s'agisse d'habitat groupé, d'habitat dispersé ou de formes intermédiaires, chaque type présente une variété de cas de figure qui contribuaient – et contribuent encore partiellement – à la diversité de nos paysages.

Nombre d'habitations ne possèdent pas de terrain spécifiquement lié à la maison : c'est évidemment le cas en ville, mais aussi dans nombre de villages groupés où les fermes mitoyennes se serrent entre elles en bordure immédiate des routes, renvoyant vers la périphérie jardins et vergers. Cette « ceinture des jardins », en continuité immédiate du village, sera la première à disparaître, victime de l'extension périurbaine.

D'autres fermes mitoyennes, comme dans les villages-rues ou les villages en croix, peuvent être prolongées derrière par des jardins privés ; là aussi, ces derniers constitueront les lieux privilégiés d'extension de la maison ou de construction d'un garage. Un espace à vocation variable (petit jardin, usoir...) peut aussi isoler le bâtiment de la route.

Mais dans de nombreux cas, dans les régions d'habitat dispersé, voire en ville, la maison s'installe sur une parcelle formant cour ou jardin. La place du bâtiment lui-même n'est pas neutre, et permet parfois d'en dater la construction. Ainsi, l'emplacement traditionnel de l'habitation dans le pays de Caux est contre le talus nord de la cour-masure, ce dernier protégeant du vent dominant et de la pluie les constructions en torchis-pan de bois particulièrement vulnérables. L'amélioration des transports au milieu du XIX^e s. va rendre disponibles de nouveaux matériaux à des prix devenus supportables : les nouveaux logements des fermiers vont ainsi se construire en brique agrémentés d'un toit d'ardoises, tous matériaux supportant bien les intempéries. La maison peut donc s'installer en plein milieu de la cour, tel un château au centre de son domaine : la simple lecture de l'emplacement de l'habitation sur un plan cadastral permet de savoir avec une grande probabilité si le bâtiment répond au premier cas de figure ou au second.

La disposition de la maison sur sa parcelle constitue aujourd'hui un enjeu important : les tentatives innovantes visant à réduire l'emprise et économiser les réseaux (habitat semi-collectif, maisons mitoyennes en bordure de chaussée, etc.) se heurtent aux règlements d'urbanisme actuels qui plaident pour certains d'entre eux pour une consommation exagérée de l'espace qui n'a rien de soutenable...

À quoi servait cet abord de la maison ?

Lorsqu'il s'agissait d'une ferme, la cour abritait divers bâtiments (grange, écurie, étable, poulailler, remise, charretterie...) et permettait la circulation que les travaux agricoles imposaient. Pour d'autres bâtiments ruraux (artisans, commerçants), elle servait de lieu d'extension aux pratiques professionnelles et abritait certains équipements liés à la vie quotidienne : four à pain éloigné de la maison pour éviter les incendies, puits, tas de fumier, travail du maréchal-ferrant...

Aujourd'hui, ces espaces continuent à remplir quelques fonctions pratiques dont la principale est celle de garage pour les voitures des habitants, le reste étant dévolu au gazon hébergeant parfois quelques fonctions récréatives (balançoires et jeux d'enfants, barbecue, four à pizza...). On doit au gazon de constituer l'essentiel des paysages sonores contemporains : fini le coq qui chante trop tôt le matin ou les cloches de l'angélus, le ronflement de la tondeuse et les crissemments du taille-haie forment aujourd'hui le fond so-



Le potager, un des éléments favoris des abords.

nore dominant de nos campagnes.

Si, comme on le voit aujourd'hui, certains de ces espaces étaient enclos (grandes fermes à cour fermée de Picardie et du nord de la France, clos-masures du pays de Caux ou cours-masures du Roumois, etc.), beaucoup ne possédaient pas de clôtures matérialisées. C'était le cas par exemple dans les villages des Hautes-Alpes ou en Corse : si rien ne venait marquer concrètement la limite de propriété, chacun savait exactement à partir de quel moment il entrait dans l'espace privé, ce dernier connaissant d'ailleurs des degrés variables d'intimité. L'étude de ces limites invisibles – que les spécialistes appellent la « proxémique » – répondait à des distances et des critères d'estimation précis variables selon les régions et les groupes sociaux concernés : à partir de quel moment le chien dresse-t-il l'oreille, se lève-t-il, se met-il à aboyer, alarme-t-il les habitants ? À partir de quand ces derniers étaient-ils sûrs qu'il ne s'agissait pas d'un simple passage devant la maison, mais d'une visite inéluctable, entraînant une dernière vérification que tout était bien « propre » ? Dans quel lieu précis se tiendra la rencontre ? Quiconque n'a pas passé une heure à discuter sous la pluie sur le seuil d'une maison sans être invité à rentrer ne comprendra pas l'importance de ces codes sociaux... Codes que ne connaissent plus aujourd'hui les citadins : puisqu'aucun obstacle matériel (clôture, bar-



Le gazon, le grand favori pour les abords.



Ferme ancienne, abritée par un talus la protégeant des vents du nord-est.



Une liaison entre la rue et la maison souvent soignée.



Les murs - même végétaux - cachent la maison.

rière, mur construit ou végétal...) ne vient s'interposer entre l'espace public et privé, c'est donc que tout est permis... Lassés de retrouver les randonneurs installés au milieu de leur cour, certains habitants se voient aujourd'hui obligés de sacrifier aux traditionnelles marques de la propriété privée : clôtures, panneaux d'interdiction...

Le visiteur n'en est pas quitte pour autant : même dans les propriétés dûment encloses, la traversée des abords de la maison répond à des codes précis. Nous ne résistons pas au plaisir de citer Pierre-Jakez Hélias racontant la visite d'un paysan breton : nul doute que chacun, à quelques variantes près, reconnaîtra des pratiques largement répandues dans d'autres régions...

Des fonctions symboliques

Mais les abords de la maison remplissent également d'autres fonctions symboliques, et une lecture attentive permettra la collecte de nombreuses informations sur les propriétaires. « Rien qu'en regardant votre jardin et la manière dont il est tenu, je sais qui vous êtes et à quoi ressemble votre intérieur », me disait un jour un voisin.

Les abords renseignent sur le statut social des propriétaires. Un jardin « utilitaire », parfaitement entretenu et aux rangées tirées au cordeau - « propre », pour reprendre le terme utilisé par les informateurs - dénote une ori-

gine paysanne pas très lointaine ; la présence de « mauvaises herbes » assumées, voire utilisées, un fouillis savamment entretenu dénotera plus un urbain cultivé. Quelques études récentes montrent que le caractère utilitaire est plutôt propre aux classes les plus modestes, pour lesquelles le potager constitue une ressource d'appoint appréciable. Ce dernier est par contre banni des jardins « de prestige », et interdit par les règlements de copropriété dans l'enceinte des résidences dites « de grand standing ».

Certaines plantes sont reconnues comme propres aux différents groupes sociaux : les associations cèdre du Liban-séquoia araucaria sont des marqueurs traditionnels des parcs de maisons de maître de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les bégonias, « artichauts » (plantes grasses) ou autres fuchsias sont parfois qualifiés de « plantes de conciergerie ». Surprenant comme affirmation ? Posez la question autour de vous... Le bon goût de l'un est le mauvais goût des autres ! D'autres habitants des abords de maison peuvent aussi contribuer à marquer une appartenance sociale : c'est le cas des nains de jardin - souvent qualifiés de manifestations de mauvais goût, ou plus poliment de kitsch - ou des collections diverses : anciens outils agricoles, céramiques diverses, statues de plâtre... Si la collectionnisme est généralement considérée comme une faute de goût, la collection de plantes rares ou de légumes anciens échappe toutefois à cette vindicte.

Au delà de toute caricature, certaines caractéristiques régionales peuvent être notées : le nord de la France, pudique, cachera les « points noirs » de son habitat et de ses abords aux regards des passants, les renvoyant vers des espaces plus intimes, et tentera de donner la meilleure image extérieure possible ; le sud se montrera généralement moins préoccupé par l'extérieur (mais bien plus de l'intérieur...) et n'hésitera pas à rejeter les tuyaux d'évacuation des eaux usées en façade extérieure, ou à offrir à la vue de tous le linge qui sèche...

On nous pardonnera, je l'espère, ce regard un peu inattendu sur les abords de nos maisons. Il vise seulement - dans le strict respect des pratiques de chacun - à attirer l'attention du lecteur sur les enjeux et les possibilités offertes par une bonne prise en compte de ces espaces, qui pourraient constituer des cadres alternatifs autrement plus agréables pour le passant que les écrans visuels - murs de béton ou murs végétaux - qui tendent à enfermer aujourd'hui l'espace privé de chacun.

Rendre visite

« La plus commune visite que l'on fait à la campagne obéit à un cérémonial auprès duquel les manières bourgeoises ne sont que des grimaces de singes savants. Le grand jeu se fait surtout lorsque l'on a besoin d'aller dans une ferme pour emprunter un cheval, acheter un tonneau de cidre, annoncer une nouvelle, payer la location d'un champ. Et à des jours et des heures, bien entendu, où l'on sait que les gens sont de loisir. Le dimanche, par exemple.

Vous n'êtes pas invité, on ne vous attend pas. Vous commencez par vous arrêter à la barrière de la cour pour donner au chien le temps d'aboyer et d'annoncer votre venue. L'alerte est donnée. Vous ouvrez la barrière, vous entrez dans la cour, vous avancez lentement au large des fenêtres afin que l'on puisse

vous reconnaître à travers les carreaux. Lentement, pour donner le temps à la maîtresse de mettre de l'ordre dans son logis. Si elle n'est pas là, ou s'il lui faut dix minutes de préparation, le maître sort, vous emmène voir son hangar, ses étables, ses animaux, son verger, en attendant qu'elle s'annonce. Si lui non plus n'est pas présent, si la porte est fermée, il ne vous reste plus qu'à repasser la barrière sans commettre l'indiscrétion de regarder autour de vous. C'est rare, une porte fermée. Un visage de bois. Dans le bourg même, les portes sont toujours ouvertes dans la journée. Les fermer quand il y a quelqu'un à l'intérieur, c'est faire offense à ceux qui passent. Aussi les cale-t-on avec une grosse pierre pour éviter qu'elles ne se ferment sous l'effet d'un coup de vent subit. » Pierre-Jakez HÉLIAS, *Le cheval d'orgueil*, éd. Plon, 1975, p. 455.